

Délibération 3 /2018

Le 19 DEC. 2018

Comité Syndical Autoroute Numérique A75

Bureau du courrier

Le 30 novembre 2018 à 15 heures 30, s'est tenue sans condition de quorum, à l'Hôtel du Département de la Lozère, la réunion du comité syndical, régulièrement convoquée par lettre en date du 21 novembre 2018, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion initialement prévue le 28 novembre 2018.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion : 1

Était présent :

- Henri BOYER représentant du Département de la Lozère ;

Étaient absent(e)s :

- Aurélie MAILLOLS représentante de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée ;
- Fabrice VERDIER représentant de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée ;
- Dominique GIRON représentante du Département du Puy de Dôme ;
- Marie-Laure MUGNIER représentante du Département de la Haute-Loire ;
- Jean-Jacques MONTLOUBOU représentant de du Département du Cantal ;
- Pierre BOULDOIRE représentant de du Département de l'Hérault ;
- Sébastien DAVID représentant de du Département de l'Aveyron ;

Pouvoirs : Néant

**OBJET : Élection du président du Syndicat mixte Autoroute Numérique A75**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75,

Après enregistrement de la candidature de Monsieur Henri BOYER

Vu le vote à bulletin secret,

Votants : 1

Exprimés : 1

Blancs

0

1) Monsieur Henri BOYER ayant obtenu 1 voix, est élu Président du Syndicat mixte autoroute numérique A75 au premier tour du scrutin

2) En conséquence le bureau est ainsi constitué

Président : Henri BOYER

Délégués : Aurélie MAILLOLS, Fabrice VERDIER, Dominique GIRON, Marie-Laure MUGNIER, Jean-Jacques MONTLOUBOU, Pierre BOULDOIRE, Sébastien DAVID.

Le Président du Syndicat Mixte,

Henri BOYER

